

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE



Laboratoriumdiscounter

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**

Version: **1.0 fr**

date d'établissement: 26.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Identification de la substance	Baryum nitrate
Numéro d'article	BANO3983.1
Numéro d'enregistrement (REACH)	Cette information n'est pas disponible.
No index	056-002-00-7
Numéro CE	233-020-5
Numéro CAS	10022-31-8

2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: substance chimique de laboratoire

3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoriumdiscounter
Zandvoortstraat 75
1976BN Ijmuiden
Nederland

Téléphone: +31 (0) 255 700 210

e-mail: info@laboratoriumdiscounter.nl

Site web: www.laboratoriumdiscounter.nl

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité : Division sécurité au travail et protection de l'environnement

e-mail (personne compétente) : info@laboratoriumdiscounter.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nom	Rue	Code postal/ville	Téléphone	Site web
Institut National de Recherche et de Sécurité I.N.R.S.			01 45 42 59 59	

Service d'information d'urgence

Nom	Rue	Code postal/ville	Téléphone	Téléfax	Site web
Institut National de Recherche et de Sécurité I.N.R.S.			01 45 42 59 59		

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: BANO3983.1



Laboratoriumdiscounter

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Classification selon SGH			
Rubrique	Classe de danger	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.14	matière solide comburante	(Ox. Sol. 2)	H272
3.10	toxicité aiguë (orale)	(Acute Tox. 3)	H301
3.11	toxicité aiguë (inhalation)	(Acute Tox. 4)	H332
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	(Eye Irrit. 2)	H319

Remarques

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Mention d'avertissement

Danger

Pictogrammes



Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Conseils de prudence - prévention

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P261 Éviter de respirer les poussières.

Conseils de prudence - intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le Règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention d'avertissement: **Danger**

Symbole(s)



H301

Toxique en cas d'ingestion.

2.3 Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance	Baryum nitrate
No index	056-002-00-7
Numéro CE	233-020-5
Numéro CAS	10022-31-8
Formule moléculaire	Ba(NO ₃) ₂
Masse molaire	261,3 g/mol

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours



Notes générales

Enlever les vêtements contaminés.

Après inhalation

Fournir de l'air frais. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effondrement circulatoire, Troubles gastro-intestinaux, Vertige, Nausée, Irritation, Vomissements, Méthémoglobinémie

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le Règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Administer comme laxatif le sulfate de sodium (1 cuillère à soupe dans un verre d'eau).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
l'eau pulvérisée, mousse, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à pleine puissance

2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Propriété comburante. Non combustible.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes azotés (NO_x)

3. Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Le port d'un équipement de protection approprié (y compris l'équipement de protection individuelle visé à la rubrique 8 de la fiche de données de sécurité) afin de prévenir toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts.

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement. La lutte contre les poussières.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
• Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Stocker dans un endroit sec.
Substances ou mélanges incompatibles
Observez le stockage compatible de produits chimiques.
Considération des autres conseils
Garder sous clef.
• Exigences en matière de ventilation
Utilisation d'une ventilation locale et générale.
• Conception particulière des locaux ou des réservoirs de stockage
Température de stockage recommandée: 15 - 25 °C.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Paramètres de contrôle**
Valeurs limites nationales
Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)
Aucune donnée disponible.
DNEL/DMEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition
• valeurs relatives à la santé humaine

Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
DNEL	2,73 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
DNEL	8,141 mg/kg	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

• valeurs relatives pour l'environnement

Effet	Seuil d'exposition	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
PNEC	115 µg/l	eau douce	court terme (cas isolé)
PNEC	62,2 mg/l	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
PNEC	600 mg/kg	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
PNEC	207,7 mg/kg	sol	court terme (cas isolé)

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le Règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)



Protection des yeux/du visage

Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés.

Protection de la peau

• protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

• type de matière

NBR (Caoutchouc nitrile)

• épaisseur de la matière

>0,11 mm.

• délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant

>480 minutes (perméation: niveau 6)

• mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Dégagement de poussière. Filtre à particules (EN 143). P3 (filtre au moins 99,95 % des particules atmosphériques, code couleur: blanc). Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	solide (cristalline)
Couleur	blanc
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Il n'existe pas de données disponibles

Autres paramètres physiques et chimiques

(valeur de) pH	5 - 8 (eau: 50 g/l, 25 °C)
Point de fusion/point de congélation	>600 °C à 1.003 hPa
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Cette information n'est pas disponible.
Point d'éclair	ne s'applique pas
Taux d'évaporation	il n'existe pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

Limites d'explosivité

- limite inférieure d'explosivité (LIE)	cette information n'est pas disponible
- limite supérieure d'explosivité (LSE)	cette information n'est pas disponible
Limites d'explosivité des nuages de poussière	ces informations ne sont pas disponibles
Pression de vapeur	Cette information n'est pas disponible.
Densité	3,24 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur	Cette information n'est pas disponible.
Densité globale	1.600 - 1.900 kg/m ³
Densité relative	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau	94 g/l à 20 °C
<u>Coefficient de partage</u>	
n-octanol/eau (log KOW)	Cette information n'est pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.
Température de décomposition	il n'existe pas de données disponibles
Viscosité	non pertinent (matière solide)
Propriétés explosives	aucune
Propriétés comburantes	comburant

9.2 **Autres informations**

Il n'y a aucune information additionnelle.

Taille des particules 370 µm

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- Réactivité**
propriété comburante.
- Stabilité chimique**
Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.
- Possibilité de réactions dangereuses**
Danger d'explosion: Aluminium, Magnésium, Métaux, Réducteurs, Comburant puissant, Soufre, PVC: polychlorure de vinyle
- Conditions à éviter**
Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le Règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

5. Matières incompatibles

Il n'y a aucune information additionnelle.

6. Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Voie d'exposition	Effet	Valeur	Espèce	Source
oral	LD50	<300 mg/kg	rat	ECHA

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérogène ni toxique pour la reproduction

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

• En cas d'ingestion

nausée, troubles gastro-intestinaux, vertige

• En cas de contact avec les yeux

des données ne sont pas disponibles

• En cas d'inhalation

Spasmes, arythmies cardiaques

• En cas de contact avec la peau

des données ne sont pas disponibles

Autres informations

Aucune

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Toxicité**
selon 1272/2008/CE: N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.
- Processus de la dégradabilité**
Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.
- Potentiel de bioaccumulation**
FBC 68,4 (ECHA)
- Mobilité dans le sol**
Des données ne sont pas disponibles.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Des données ne sont pas disponibles.
- Autres effets néfastes**
Légèrement dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets**
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Traitement des déchets des conteneurs/emballages
Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR).
- Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets**
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
- Remarques**
Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets. Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| 1. Numéro ONU | 1446 |
| 2. Désignation officielle de transport de l'ONU | NITRATE DE BARYUM |
| Composants dangereux | Baryum nitrate |
| 3. Classe(s) de danger pour le transport | |
| Classe | 5.1 (matières comburantes) |
| 4. Groupe d'emballage | II (matière moyennement dangereuse) |
| 5. Dangers pour l'environnement | aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses) |

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le Règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

8. Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

• Transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN)

Numéro ONU	1446
Désignation officielle	NITRATE DE BARYUM
Mentions à porter dans le document de bord	UN1446, NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II, (E)
Classe	5.1
Code de classification	OT2
Groupe d'emballage	II
Étiquette(s) de danger	5.1+6.1



Dispositions spéciales (DS)	802(ADN)
Quantités exceptées (EQ)	E2
Quantités limitées (LQ)	1 kg
Catégorie de transport (CT)	2
Code de restriction en tunnels (CRT)	E
Numéro d'identification du danger	56

• Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Numéro ONU	1446
Désignation officielle	BARIUM NITRATE
Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN1446, NITRATE DE BARYUM, 5.1 (6.1), II
Classe	5.1
Risque(s) subsidiaire(s)	6.1
Groupe d'emballage	II
Étiquette(s) de danger	5.1+6.1



Dispositions spéciales (DS)	-
Quantités exceptées (EQ)	E2
Quantités limitées (LQ)	1 kg

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

EmS F-A, S-Q
Catégorie de rangement (stowage category) A

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

- **Règlement 649/2012/UE concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC)**

Pas énuméré.

- **Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS)**

Pas énuméré.

- **Règlement 850/2004/CE concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Pas énuméré.

- **Restrictions selon REACH, Annexe XVII**

pas énuméré

- **Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV)**

pas énuméré

- **Directive Seveso**

2012/18/UE (Seveso III)				
No	Substance dangereuse/catégories de danger	Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas et au seuil haut		Notes
P8	liquides et solides combustibles	50	200	55)

Mention

55) Liquides combustibles, catégorie 1, 2 ou 3, ou solides combustibles, catégorie 1, 2 ou 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) - Annexe II

pas énuméré

Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

pas énuméré

Directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau

pas énuméré

Inventaires nationaux

La substance est répertoriée dans les inventaires nationaux suivants:

- EINECS/ELINCS/NLP (Europe)
- REACH (Europe)

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labeling and Packaging) des substances et des mélanges
CMR	Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
DMEL	Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
FBC	Facteur de BioConcentration
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
MARPOL	la convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de "Marine Pollutant")
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No index	le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008
PBT	Persistent, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

- Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE
- Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP, UE SGH)

fiche de données de sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

Nitrate de baryum 99,8 +% pur

numéro d'article: **BANO3983.1**



Laboratoriumdiscounter

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

Code	Texte
H272	peut aggraver un incendie; comburant
H301	toxique en cas d'ingestion
H319	provoque une sévère irritation des yeux
H332	nocif par inhalation

Clause de non-responsabilité

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.